

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 73 (1934)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Moeurs villageoises  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-225899>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la Broye, jusqu'au Vully, jusqu'à Morat; c'est la nappe d'émeraude du lac; c'est la ligne onduleuse du Jura.

Presque tous les villages de l'enclave sont blottis à l'ombre des noyers.

Les clochers, à la flèche brillante et svelte, piquent la draperie d'azur des cieux.

Au second plan, le Moléson et les Alpes gruyériennes, aux vigoureuses ciselures.

Tout au loin, à l'arrière-plan, les Alpes bernoises avec leur reine, la Jungfrau, les Alpes valaisannes avec la Dent du Midi, les Alpes savoisiennes avec le Mont-Blanc.

Qu'en dites-vous? — Cela ne vaut-il pas le Léman ou le lac de Bièvre vu du pic d'Arzinol?

Pour moi, qui viens de l'admirer, ce spectacle est une féerie, c'est le plus beau, sans contredit, qu'il m'ait été donné de contempler.

Et je quitte à regret ces parages, les yeux pleins de cette vision exquise, emportant au cœur l'amour de cette nature si magistralement belle et si ingratement ignorée.

Solandieu.

### UN ÉLECTEUR INDÉCIS

**L** s'agissait de l'élection d'un pasteur pour la paroisse de \*\*\*. Deux candidats étaient en présence. Chacun des partis avait semé à profusion dans la paroisse des circulaires pour recommander le candidat qui répondait le mieux à ses convictions religieuses. Plusieurs personnes reçurent les deux circulaires par le même courrier, et quelques-unes d'entre elles se sentirent fort embarrassées dans leur choix.

Nous citerons entre autres un jeune électeur qui allait faire valoir pour la première fois ses droits de citoyen actif. Ayant reçu les deux imprimés, il en fut très flatté et avait à cœur de bien voter. Mais étant peu au courant des diverses nuances qui séparent les candidats, ne connaissant pas à fond toutes les subtilités dont on habille aujourd'hui le langage religieux, et ne sachant pas trop à quel saint se vouer, il fit demander au voisin, par l'entremise d'une tante, auquel des deux postulants il devait donner son suffrage.

Le voisin répondit que la question était fort délicate et que n'étant pas lui-même un paroissien très zélé, il se ferait un scrupule d'influer en quoi que ce soit sur l'opinion des autres.

— Eh bien, répondit la tante, puisque vous ne pouvez pas me conseiller d'une manière plus positive, voici ce que nous allons faire: nous allons tirer aux bâches; Monsieur M. sera la courte et Monsieur W... la longue. Comme cela il n'y aura rien à dire.

Glorieuse d'avoir trouvé cet expédient, qui avait jailli chez elle comme un trait de lumière, elle se hâta de retourner auprès de son neveu, pour le sortir d'embarras.

Ce qui fut dit fut fait, et l'on ne discuta plus en attendant l'ouverture du scrutin.

A quoi peut tenir pourtant le sort d'un ministre de la religion!... à la longueur d'une bûche de paille!...

**Les bonnes maisons.** — Comment! tu n'as rien trouvé?...

— Non, rien.

— Il n'y avait donc pas de servantes à ce bureau de placement?

— Si, mais elles ont déjà toutes été à notre service!

**La Patrie Suisse.** — Les fêtes du Rhône à Lausanne sont évoquées de façon remarquable dans « La Patrie Suisse » du 7 juillet. D'autres actualités méritent de retenir l'attention: la fête de lutte de Genève, le concours hippique de Thonon, la course automobile de Rheineck-Walzenhausen, le grand prix de Genève de marche, le match de boxe Al. Brown-Edwards, la coupe de football d'Europe centrale à Zurich, l'accident de chemin de fer Puidoux-Chevbres, l'exposition-échange des artistes genevois, etc. Deux reportages importants forment le fond du numéro: l'un sur l'architecture patricienne à Genève est dû à la plume de L. Perret, l'autre offre un intérêt d'actualité puisqu'il traite de la natation et des secours aux noyés. Tous deux sont remarquablement illustrés. Citons encore une page sur la pittoresque course du Palio de Sienne, les nouvelles, les pages de mode, les recettes du professeur Jotterand, etc.



### MEURS VILLAGEOISES

**N**OUS trouvons, dans un journal qui paraissait à Vevey, en 1840, ces curieux détails sur la manière dont les relations s'établissaient à la campagne, entre les jeunes des deux sexes, et comment se préparaient les mariages:

« Les occupations rurales empêchent les jeunes gens de se voir avant la fin de la journée. Dès que la nuit a mis fin à ses travaux, le jeune homme rentre sous le toit paternel, où l'attend un modeste repas; puis il court chercher un délassement innocent auprès de celle qu'il a choisie pour être un jour sa compagne. Les danses qui, à certaines époques de l'année, réunissent la jeunesse de plusieurs villages, facilitent ces relations. Celui qui aspire à être le « prétendu » sollicite l'honneur d'accompagner la jeune fille, qui demande l'agrément de ses parents, et dès lors l'amant fortuné ne trouve plus d'obstacle à visiter celle qu'il aime.

Chaque fois qu'il veut entrer chez elle, cependant, l'usage exige qu'il frappe à la porte une série de coups répétés au nombre de trois. Attentive à ce signal, elle accourt s'informer du nom du soupirant. Celui-ci répond d'abord d'une voix rauque, déguisée, grommelant; un échange de compliments, de phrases convenues s'établit entre les interlocuteurs invisibles l'un à l'autre. Ce sont des prières de la part du jeune homme, et des refus dissimulés de la part de la jeune fille. En voici à peu près la substance.

— Qui est là?  
— Un bon luron.  
— Que souhaitez-vous?  
— Le plaisir de passer la soirée avec vous.  
— Je vous suis bien obligée de cet honneur, mais je ne puis veiller ce soir.  
— Oh! vous plaisantez.  
— Non, je vous assure; revenez une autre fois.  
— Quoi! vous me renvoyez, moi que le désir seul de vous voir amène ici! Vous ne serez pas si cruelle.

— Mais je ne vous connais pas, etc...  
(Ici, le galant quitte l'incognito et la presse de lui ouvrir.)

La jeune fille, qui a récité mot à mot la leçon de sa mère, croit pouvoir céder aux instances de son amoureux. Elle ouvre la porte; une salutation cordiale, un sourire de bienvenue, et les voilà à leur aise: la première partie de la comédie est jouée.

Après ce prélude obligé, le galant est introduit auprès de l'être domestique. Là, en présence d'un bon feu, qu'ils oublient parfois d'allumer, ils commencent à divaguer sur des lieux communs, parlant du temps, des travaux, de la végétation.

S'il arrive que, sur ces entrefaites, d'autres galants s'annoncent, ils sont également admis, après avoir subi l'épreuve prescrite par la coutume. La conversation s'anime peu à peu; une fois en train, c'est un assaut continu de rires bruyants, de jeux burlesques, de plaisanteries, même de petites libertés. La jeune fille rayonnante de plaisir, répond avec modestie et à-propos aux compliments. Sans affecter de prudence, elle sait imposer aux plus hardis et modérer leurs agaceries par sa décence. Mais quand la vieille horloge, sonnant onze heures, l'avertit qu'il faut songer à congédier ses galants, et qu'elle feint de vouloir se retirer, tout le monde se récrie sur la rapidité du temps; cependant, il faut partir. Il y a des jours où l'on ne reçoit pas; il y en a d'autres où, à la prière du prétendu en droit, ou bien en faveur de quelque enfant gâté, on se borne au tête-à-tête. Le samedi est le jour des grandes réceptions, qui consolent maint amoureux humilié par des refus durant le reste de

la semaine; le samedi est une sorte de tout-y-va, la soirée où le décorum est le moins rigoureusement observé. Les novices datent ordinairement de ce jour leurs premières épreuves dans la galanterie, puisant alors dans l'assurance de leurs instructeurs une certaine contenance, afin d'éviter les railleries sur leur timidité.

A l'occasion de ces visites nocturnes il est fâcheux qu'il s'éleve parfois, entre les garçons des différents villages, des rixes sérieuses, suites de rivalités. S'ils surprennent une seule fois quelqu'un qui n'est pas du village à courtiser une de leurs belles, ils l'accueillent de manière à lui ôter l'envie d'être galant ailleurs que chez lui; assailli de pierres, roué de coups de bâton, tel est le sort ordinaire du malencontreux galant qui s'aventure hors de son voisinage.»

**Enfant terrible.** — Bob, quel âge a le fiancé de ta sœur?

— Je ne sais pas.

— Est-il jeune?

— Je crois bien... Il n'a pas encore de cheveux.

**Le député.** — Maintenant que vous êtes entré au Grand Conseil, quel est le but que vous cherchez surtout à atteindre?

— Mais y rester, mon ami, y rester!

### RÉAPPRENOIS LA GEOGRAPHIE

**D**ÉCIDÉMENT cela ne sert plus à grand'chose d'avoir appris la géographie. Après la guerre, il nous a fallu réapprendre l'Europe Centrale, sans compter la Russie et les colonies.

Et bien peu d'hommes de quarante ans seraient capables de délimiter, même très vaguement, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Serbie-Croatie-Slovénie, l'Ukraine, la Roumanie, la Bulgarie, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie et la Grèce.

Déjà, avant la guerre, Saint-Petersbourg était devenu Pétersbourg, qui, lui-même, s'est transformé en Léningrad.

Nous connaissons Christiania. Or Christiania n'existe plus: il est devenu Oslo et ce n'est pas tout à fait la même chose.

Péking, le fameux Péking, est devenu Peï-Ping. Angora, célèbre par ses chats, doit maintenant se désigner sous le nom d'Ankara.

Ne dites plus Mandchourie, comme au temps de la guerre russo-japonaise, mais Mandchoukouo, ce qui aura le don de vous faire faire une jolie grimace.

Et ne parlez même plus de « Japon », car l'empereur Hiro-Hito serait fâché. Il vient de décider qu'il fallait désormais désigner son empire par le terme de « Nippon ».

L'on a donné comme prétexte à cette décision que le mot « Japon » était un erreur de prononciation commise par les Européens il y a plusieurs siècles. Cette explication n'en est pas une. Et la vérité est celle-ci:

Jap-pon et Nip-pon sont deux mots différents qui signifient tous deux « empire du soleil levant ». Seulement, tandis que le préfixe « nip » est authentiquement... nipponais, le préfixe « jap » est chinois. Il y a quelques siècles, la Chine était le pays le plus civilisé des deux et rien ne fut moins erroné que la généralisation du mot chinois pour désigner les territoires où vivaient de petits jaunes mal connus et fort renfermés.

Mais maintenant que le Japon est devenu une grande puissance, cela froisse l'orgueil national des habitants de Tokio que d'être désignés dans le monde entier par un mot chinois.

Et voilà pourquoi « Nippon » devient substantif. Et pour désigner les habitants de ce doux pays des chrysanthèmes, vous devez désormais dire: les Nipponais et les Nipponaises.

Avouez que « Japonaises » était mieux...

**Argent liquide.** — Quand il a payé son terme, son tailleur, le restaurant, il lui reste chaque mois cent cinquante francs d'argent liquide.

— Et qu'est-ce qu'il en fait, de cet argent liquide?

— Il le boit.

**Sacrifice.** — Vraiment, Gustave, vous renoncerez pour moi, aux cigares et aux cigarettes?

— Je vous le jure, Héloïse.

— Et cela ne vous causerait pas trop de regrets?

— Pas du tout. J'aime mieux ma pipe.